

Depuis le 1er janvier 2022

# Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme et d'affichage en ligne



## RAPIDE

Plus besoin de se déplacer en mairie



## ACCESSIBLE

Je dépose ma demande en quelques clics sur une plateforme de dépôt ouverte 7jours/7 et 24h/24



## PRATIQUE

Je peux suivre la progression de ma demande en ligne



## SECURISE

Je possède un compte personnel et confidentiel



1. Connectez-vous sur le site :  
<https://valdadour.geosphere.fr/guichet-unique>

2. Créez votre compte et déposez vos demandes d'urbanisme (certificat, déclaration préalable et permis) ou d'affichage (publicité, enseignes et pré-enseignes)

Consultez les conditions générales d'utilisation directement depuis ce guichet ou en mairie.

